

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECUREUIL PROFIL 30

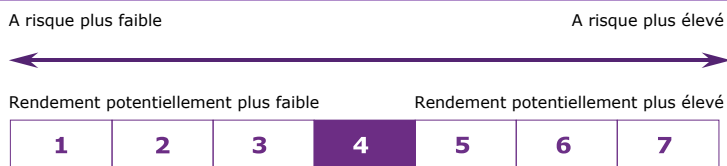
Code ISIN : FR0000431108 Part (C) / Code ISIN : FR0000431116 Part (D)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance qui suit l'évolution des marchés obligataires de la Zone euro et des marchés actions internationaux. La performance a pour objectif d'être supérieure à l'indice composite 20% MSCI Euro + 33% FTSE MTS 3-5 + 35% FTSE MTS 5-7 + 10% MSCI Monde ex Euro sur une durée de placement recommandée de 5 ans. L'indice MSCI Euro est représentatif de l'évolution des marchés actions de la Zone euro, il inclut les dividendes nets réinvestis. Les indices FTSE MTS 3-5 et 5-7 sont représentatifs de la performance des obligations d'Etat de la Zone euro de maturité comprise entre 3 et 5 ans et entre 5 et 7 ans. L'indice MSCI Monde ex Euro est représentatif de l'évolution des marchés actions internationaux hors Zone euro, il inclut les dividendes nets réinvestis.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur une sélection du niveau d'investissement de l'OPCVM en obligations, produits monétaires et actions, en direct ou via des OPCVM de ces catégories, déterminée en fonction de l'environnement économique et de marché des actions françaises et internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est constitué de deux principales catégories d'actifs :
 - La part taux composée de 60 à 80% de l'actif en obligations, de titres de créances, produits monétaires et/ou OPCVM de ces catégories libellées en euro ou en devises. Les produits de taux d'intérêt sont sélectionnés en choisissant les émetteurs privés relevant essentiellement de la catégorie Investment Grade et/ou les émetteurs publics des pays de l'OCDE. La sensibilité globale du portefeuille (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêts varient de 1%) est comprise entre 0 et 5. Les valeurs hors Zone euro peuvent représenter au maximum 40% de l'actif de l'OPCVM.
 - La part actions du portefeuille composée de 20 à 40% de l'actif majoritairement en actions de grandes capitalisations européennes en direct ou via des OPCVM. L'OPCVM peut être investi en actions ou parts d'OPCVM jusqu'à 100% de l'actif et 110% en cas de recours aux emprunts d'espèces.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée de l'OPCVM aux marchés obligataires et aux marchés actions, principalement de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,50%
----------------	-------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,94%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

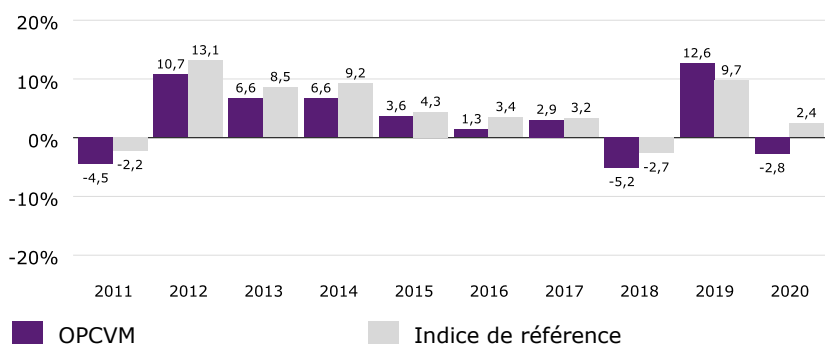
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1997.**
- **Année de création des parts (C) et (D) : 1999.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.